

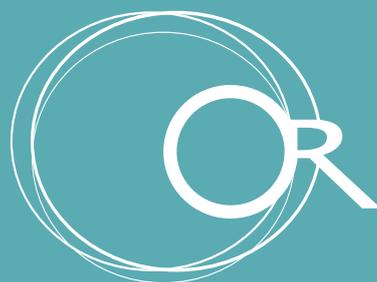


2018

# Rapport D'activité

& Perspectives  
2019

L'OR  
AMENAGEMENT  
développeur de projets



## édito

par Yvon BOURREL et Frédérique SAURY

3

## une présence affirmée sur le territoire

4-5

## 2018, LES TEMPS FORTS DE L'OR AMÉNAGEMENT

6 à 8

## une société PUBLIQUE engagée et responsable

10-11

Le Conseil d'Administration, les actionnaires

11

## L'habitat

12 à 17

Lou Plan des Aires

13

Sainte Agathe

13

Les Châtaigniers

14

Les Conques

15

La Font de Manguio

16-17

## Le Littoral

18 à 21

Projet Ville-Port de la Grande Motte

19

Schéma directeur Manguio-Carnon

20

Revalorisation des berges du Canal et du Port de Pérols

21

## Le Développement économique

22-23

Les Portes de l'Aéroport

23

Requalification de Fréjorgues Est et Ouest

23

## Les résultats

24 à 26

## L'équipe

27



# Développer pour investir

“ **2018 a été une année très studieuse, avec des projets qui se sont concrétisés et de nouvelles réflexions lancées pour anticiper les dossiers de demain.** ”

Développement économique, habitat, requalification urbaine, mobilités, tourisme, portuaire, agriculture urbaine, préservation du territoire... autant de thèmes passionnants sur lesquels nous avons échangé avec les élus, les habitants, les maîtres d'œuvre, les bureaux d'études, les entreprises, les promoteurs.

De nombreux investissements, études et consultations ont été réalisés en 2018, notamment sur les ZAC Font de Mauguio et Sainte Agathe à Valergues.

**En matière d'habitat**, les projets que nous pilotons doivent permettre de produire des logements selon un rythme contenu et des prix maîtrisés, dans un cadre de vie de qualité avec des espaces publics généreux garants du bien vivre ensemble.

**Sur le littoral le défi est de taille** : comment mettre en œuvre des projets résilients, tout en poursuivant un développement sur un territoire fragile ?

Pour ce faire, nous écoutons, nous anticipons, nous nous réinventons... afin de poursuivre notre trajectoire de développement et nous spécialiser sur des sujets particuliers et délicats, chers à notre territoire, comme le littoral.

Enfin, nous mobilisons également l'ensemble de nos savoir-faire **au service du développement économique aux côtés de l'agglomération du Pays de l'Or**, avec pour objectifs de mener à bien des projets permettant aux PME, PMI de se maintenir, autant que d'en accueillir de nouvelles.

**Nos partenaires que sont les actionnaires** ont saisi l'intérêt de disposer à leurs côtés et aux côtés de leurs services, **d'un outil opérationnel qui les accompagne dans leurs projets.**

Car l'Or Aménagement porte **deux ambitions essentielles : développer des projets et défendre l'intérêt général.** En deux mots, **développer** pour encore mieux **investir.**

Ainsi, nous sommes fiers aujourd'hui de vous présenter ce rapport d'activité qui nous permet d'afficher le dynamisme de notre entreprise au service du territoire. ”



● **Yvon BOURREL**, *Président Directeur Général de l'Or Aménagement, Maire de Mauguio.*

● **Frédérique SAURY**, *Directrice Générale Déléguée de l'Or Aménagement.*

# une présence affirmée sur le territoire

- **54** hectares aménagés et en cours d'aménagement à vocation d'habitat
- **1660** logements en cours de construction
- **1** projet d'extension portuaire
- **30 000** m<sup>2</sup> de surface de plancher à vocation d'activités en cours
- **67** hectares de zones d'activité à requalifier
- **2** projets de requalification de station balnéaire





La Font de Mauguio

Lou Plan des Aires

Sainte Agathe

**SAINT-AUNÈS**

**VALERGUES**

**MUDAISON**

Les Conques

**LANSARGUES**

**MAUGUIO**

**CANDLELLARGUES**

Étang de L'Or

Projet Ville-Port de La Grande Motte

**LA GRANDE-MOTTE**

**PÉROLS**

Étang de Pérols

**CARNON**

**PALAVAS-LES-FLOTS**

Capitainerie du Port de Carnon

Schéma Directeur Mauguio-Carnon

Mer Méditerranée

# 2018

# Les Temps forts de L'Or Aménagement

24 JUILLET

## CONFÉRENCE DE PRESSE FONT DE MAUGUIO

- Signature d'un protocole d'accord entre FDI Habitat, l'association Ecolor, la commune de Mauguio et L'Or Aménagement pour la réalisation d'un programme d'habitat participatif sur la Font de Mauguio, en présence de Yvon Bourrel, Président Directeur Général de L'Or Aménagement et Yvon Pellet Président de FDI : une 1<sup>re</sup> tranche de 14 logements locatifs sociaux, 11 maisons individuelles, 9 en accession et 2 en PSLA.
- Annonce des 6 promoteurs et 5 bailleurs retenus en phase candidature à l'issue de la première consultation sur cette tranche 1.



19 septembre

## INAUGURATION DE L'ESPLANADE CYRIL ROUQUETTE À MUDAISON

Un nouvel espace public, lieu de rencontre et de partage au sein du quartier Lou Plan des Aires.



**12 OCTOBRE**

**INAUGURATION  
DU JARDIN DE FLORE,  
QUARTIER LES CHÂTAIGNIERS**

Première opération en collectif livrée sur la tranche 1, 60 logements réalisés par Bouygues immobilier dont 15 logements locatifs aidés vendus en VEFA au bailleur Promologis. En présence du maire de Saint-Aunès, Alain Hugues, de l'architecte Antoine Garcia Diaz, du promoteur Sébastien Robert, des représentants de l'Or Aménagement, Yvon Bourrel, Président Directeur Général et Frédérique Saury, Directrice Générale Déléguée.



**6 novembre**

**RÉUNION PUBLIQUE  
SAINTE AGATHE À VALERGUES**

Présentation globale du projet aux habitants, les enjeux, les grands principes d'aménagement, la programmation. Grande participation de la population avec plus de 100 personnes présentes.

**10 novembre**

**ATELIER DANS LE CADRE  
DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA  
DIRECTEUR DE CARNON**

L'Or Aménagement a organisé pour le compte de la ville une série d'ateliers autour de plusieurs thèmes comme les déplacements, le stationnement, les espaces publics et paysagers.

Ici l'atelier n° 2 : balade urbaine sur les espaces publics.





**11 Décembre**

**10 ANS DE L'EPF OCCITANIE**

L'Or Aménagement invitée à une des tables rondes sur le sujet de la requalification des zones d'activités : comment, au-delà du réaménagement urbain, peut-on dégager du potentiel constructible sur ces espaces économiques existants ?  
Référence à la mission sur Fréjorgues Est et Ouest.

**11 Décembre**

**CONFÉRENCE DE PRESSE  
FONT DE MAUGUIO**

Présentation des deux lauréats pour les premiers projets d'habitat collectif sur la 1<sup>re</sup> tranche de la Font de Mauguio.

- 35 logements : Pragma avec le Groupe Arcade et Leibar & Seigneurin, architectes.
- 76 logements : Cirus Pégase avec Promologis et J.B. Miralles, architecte.



**14 Décembre**

**INAUGURATION DES MAISONS  
CLAUDE RIZZON, QUARTIER  
LES CHÂTAIGNIERS À SAINT-AUNÈS**

Un exemple de maisons clés en main, à prix maîtrisés dans une architecture contemporaine – 13 lots d'une surface d'environ 210 m<sup>2</sup> / maisons d'environ 80 à 90 m<sup>2</sup>.

L'acquéreur dispose ainsi d'un lot à bâtir + PC + maison avec un budget défini et maîtrisé.



# Une société publique engagée et responsable

L'Or Aménagement est à la fois une société anonyme et une société publique locale. Elle conçoit et réalise des projets d'aménagement, de requalification urbaine et de construction dans le souci constant de l'intérêt général, la vision du moyen et long terme et le respect du territoire.

## NOS MISSIONS

**ANTICIPER** les besoins des collectivités et accompagner les élus et leurs services dans l'aménagement de leur territoire.

**IMAGINER, RÉALISER ET ANTICIPER** la ville de demain, en équipe projet, avec les élus, les services des collectivités, les urbanistes, les habitants...

**INNOVER ET PROPOSER** les meilleurs montages pour des projets de plus en plus complexes.

**RÉPONDRE** aux besoins des habitants en réalisant un habitat durable et agréable, à un prix accessible.

**FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT** des entreprises du territoire en apportant les bonnes réponses en termes d'accès, de prix et de qualité.



© M.C. Lurdat



## L'OR AMÉNAGEMENT

- Date de création : 1990
- Président Directeur Général : Yvon Bourrel, Maire de Mauguio
- Directrice Générale Déléguée : Frédérique Saury
- Capital : 320 143 €
- Effectif : 14 salariés

## NOS MODES D'INTERVENTION

- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. • Mandat. • Concession.

## LES DOMAINES D'INTERVENTION

- **Les études de faisabilité**, en aménagement et en construction, sont une étape essentielle pour déterminer la nature du projet, les procédures, le planning, le coût... L'Or Aménagement apporte une véritable expertise pour chaque montage opérationnel, en rassemblant les compétences et en mobilisant les savoir-faire.
- **L'aménagement** : L'Or Aménagement, en tant que maître d'ouvrage, assure la programmation, les acquisitions, les travaux de voirie et d'espace public, la concertation auprès des citoyens, la commercialisation auprès des particuliers, des bailleurs, des promoteurs, le bilan prévisionnel, le financement, ainsi que le suivi financier et comptable afin de maîtriser le coût du projet et de suivre son évolution.
- **La gestion de services publics et de toutes activités d'intérêt général** entrant dans les compétences des collectivités actionnaires de la SPL.

## UNE GOUVERNANCE ACTIVE ET IMPLIQUÉE

**La Société exerce ses activités exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur leur territoire.** Conformément à loi, les collectivités actionnaires exercent sur la SPL un contrôle analogue à leurs propres services. Ce contrôle est assuré par le **Conseil d'Administration et l'Assemblée Spéciale**, lesquels sont constitués d'élus des assemblées délibérantes des collectivités actionnaires.

- **Le Conseil d'Administration** est une instance où l'on débat et décide des grandes orientations de la société, un lieu d'échange sur les projets que porte la société, un espace de rencontre et de dialogue entre élus et techniciens, afin de déterminer ensemble les meilleures stratégies à mettre en place.
- **L'Assemblée Spéciale** réunit les cinq communes n'ayant pas suffisamment d'actions pour être représentées au Conseil d'Administration, avant chaque CA, afin de débattre des points à l'ordre du jour du Conseil d'Administration.
- **Un Comité d'engagement** est composé des représentants des actionnaires et d'un représentant de la collectivité concernée par les dossiers traités, et en fonction des DGS des dites collectivités.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE L'OR

10 710 actions  
soit 51 %

### ADMINISTRATEURS

Alain Aquilina  
Yvon Bourrel  
Bernard Cassard  
Joëlle Jenin-Vignaud  
Michel Lazerges  
Pierre Libes  
Cuy Reverbel  
Christian Robert  
Marie-France Samitier

## MAUGUIO

6 624 actions  
soit 31,54 %

### ADMINISTRATEURS

Jean Albert  
Dominique Balzamo  
Sophie Crampagne  
Jacques Cravere  
Caroline Favier

## LA GRANDE MOTTE

1 536 actions  
soit 7,314 %

### ADMINISTRATEUR

Stéphan Rossignol

## VALERGUES

1 050 actions  
soit 5 %

### ADMINISTRATEUR

Philippe Bocquet

## MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

750 actions  
soit 3,571 %

### ADMINISTRATEUR

Jean-Pierre Rico

## CANDILLARGUES, LANSARGUES, MUDAISON, PALAVAS, SAINT-AUNÈS

66 actions  
soit 1,380 %

### ADMINISTRATEUR

Alain Monestier

## ACTIONNAIRES

	RÉPARTITION DU CAPITAL	ÉVOLUTION EN 2019
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE L'OR	163 272,87 €	51,00 %
COMMUNE DE MAUGUIO	100 982,21 €	31,54 %
COMMUNE DE LA GRANDE MOTTE	23 416,17 €	7,31 %
COMMUNE DE VALERGUES	16 007,15 €	5,00 %
MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE	11 443,68 €	3,571 %
COMMUNE DE CANDILLARGUES	1 006,16 €	0,314 %
COMMUNE DE LANSARGUES	1 006,16 €	0,314 %
COMMUNE DE MUDAISON	1 006,16 €	0,314 %
COMMUNE DE PALAVAS	1 006,16 €	0,314 %
COMMUNE DE SAINT-AUNÈS	1 006,16 €	0,314 %
<b>TOTAL CAPITAL</b>	<b>320 143,00 €</b>	<b>100 %</b>

# L'habitat

LES MISSIONS DE  
L'OR AMÉNAGEMENT  
MAÎTRE D'OUVRAGE :

- ACQUISITIONS FONCIÈRES
- PILOTAGE DES ÉTUDES
- TRAVAUX
- COMMERCIALISATION

“ À l'horizon 2030, près de 4 000 logements devront être produits sur l'Agglomération du Pays de l'Or, dans le cadre d'extension urbaine ou en réinvestissement urbain.

38 % de ces objectifs seront atteints à travers les opérations que nous menons en tant qu'aménageur public. Notre priorité est de permettre l'accès au logement (locatif ou accession) au plus grand nombre dans le souci constant de la qualité et du prix abordable. ”

**Nous devons répondre**, d'une part, aux nouveaux modes d'habiter en imaginant les quartiers et les logements de demain, aux côtés des architectes, des urbanistes, des bailleurs et des promoteurs, et d'autre part, face à la nécessité de densifier pour éviter l'étalement urbain, concevoir autrement sur des parcelles de plus en plus restreintes, tout en préservant les rapports d'intimité.



Résidence "Arum",  
quartier les Chataigniers  
à Saint Aunès.

# Lou Plan des Aires



## UN NOUVEAU QUARTIER DE VIE

Un pari gagné en 2018 : l'ensemble des travaux de voirie livré, les premières maisons habitées, le premier projet en habitat social livré par FDI.

### LE PROJET

- **8 hectares**
- **28 000 m<sup>2</sup> de SDP**
- **220 logements** dont **25 % de logements locatifs aidés** : petites résidences collectives (R+2), logements individuels groupés, logements individuels dans le cadre de lots à bâtir (LAB).
- **4,3 M€ HT**  
Montant global des travaux

### LES INTERVENANTS

Collectivité concédante : **Commune de Mudaison**  
 Aménageur : **L'Or Aménagement**  
 Architecte Urbaniste : **Stéphane Bosc / AGD**  
 BET : **SERI**

## LES OBJECTIFS

- Assurer la greffe avec les quartiers existants et les équipements publics à proximité.
- Donner toute la place aux espaces publics.
- Apporter une diversité d'offre en logement (accession, locatifs aidés, primo accédants...).

Le quartier bénéficie d'une situation privilégiée proche des équipements publics en lien direct avec les quartiers existants, avec une majorité d'habitat individuel, un travail sur les formes, l'habitat en bande, l'habitat superposé et en petit collectif.

L'ensemble de la Tranche 1 et Tranche 2 a été commercialisé en 2 ans avec des tailles de parcelles permettant au plus grand nombre d'accéder à la propriété à des prix maîtrisés. Ainsi, ce sont 50 % de primo accédants qui ont pu devenir propriétaires.

# Sainte Agathe



## UN PARTI-PRIS URBAIN QUI VALORISE LE PAYSAGE

Le futur quartier s'articule autour de 3 pôles : 2 secteurs d'habitation et les espaces paysagés.

## LES OBJECTIFS

- Créer une ceinture verte autour du village.
- Favoriser la mixité urbaine à travers la réalisation de maisons groupées, de maisons individuelles et de logements collectifs locatifs aidés.
- Mettre en valeur l'entrée du village et ses paysages.
- Sécuriser les cheminements doux existants et en créer de nouveaux.
- Réguler la circulation.

### LE PROJET

- **5,45 hectares**
- **17 000 m<sup>2</sup> environ de SDP**
- **110 logements environ de typologies différentes** : collectifs aidés, individuels groupés, individuels libres.
- **3,9 M€ HT**  
Montant global des travaux

### LES INTERVENANTS

Collectivité concédante : **Commune de Valergues**  
 Aménageur : **L'Or Aménagement**  
 Architecte Urbaniste : **AJA**  
 BET : **Tecta (VRD, hydraulique)**  
 Paysagiste : **Nathalie Lucas**

### DATES CLÉS

**Mars 2013** : création de la ZAC (Les Roselières).  
**Août 2014** : Signature de la concession.  
**Durée de la concession** : 10 ans.  
**Début de la commercialisation** : fin 2018.  
**Travaux Tranche 1** : mi-février 2019 (8 mois).

# Les Châtaigniers

## LE PROJET

- ▶ **18 hectares** dont 2 ha d'espace boisé classé et d'espaces publics
- ▶ **40 000 m<sup>2</sup> de SDP** de logements
- ▶ **4 tranches opérationnelles** avec du collectif libre, du collectif social (27 %), du logement individuel groupé.
- ▶ **495 logements** dont 27 % de logements locatifs aidés
- ▶ **9,5 M€ HT** Montant global des travaux



Les tranches 1, 2 et 3 sont livrées.

Les logements individuels et collectifs sont construits sur les T1 et T2, en cours de construction sur la T3.

Le projet Bouygues Promologis a été livré.

## un cadre de vie préservé

Le projet occupe une position stratégique, en marquant l'entrée de ville et en achevant l'urbanisation ouest de la commune. Il offre des atouts paysagers tels qu'ils ont guidé la conception des espaces, avec comme objectifs de :

- développer un maillage de déplacements doux,
- structurer les espaces publics,
- apporter un soin particulier aux liaisons avec les secteurs existants,
- traiter les espaces de rétention pluviale en vastes plaines de loisir et de détente.

Le parti pris s'appuie sur une démarche d'accompagnement, autant pour la conception des espaces publics, que pour la mise au point des projets de constructions, individuelles et collectives. Le projet privilégie une composition urbaine lisible, en distinguant trois typologies architecturales : les petites résidences collectives en R+2 ou R+3 maximum, les maisons de ville ainsi que les parcelles en lots libres.

La commercialisation des terrains est terminée sur les Tranches 1, 2 et 3.



## LES INTERVENANTS

Collectivité concédante : **Commune de Saint-Aunès**

Aménageur : **L'Or Aménagement**

Architecte Urbaniste :

**Cabinet AGD (Antoine Garcia Diaz)**

BET : **MEDIAE**

**21 MAI 2007**

**Notification** de la concession d'aménagement.



Programme	Nbre de logements
<b>Tranche 1</b>	<b>81</b>
Individuel	21
Collectif libre	45
Collectif locatif aidé	15
<b>Tranche 2</b>	<b>91</b>
Individuel	51
Collectif libre	40
<b>Tranche 3</b>	<b>52</b>
Individuel	52
<b>Tranche 4</b>	<b>261</b>
Individuel	56
Collectif libre	90
Collectif locatif aidé	115



à Lansargues

# Les Conques

## un nouveau quartier articulé autour d'un espace paysager central

Lansargues a conservé un centre historique vivant et plus important que les extensions pavillonnaires, préservant ainsi une vraie vie de village. L'enjeu est donc de développer l'offre en logements, sans déséquilibrer ces qualités urbaines, historiques et sociales de convivialité.

Un partenariat avec l'EPF sur les acquisitions foncières a été mis en place avec la commune et l'Agglomération du Pays de l'Or dans l'objectif de réaliser des logements en locatif aidé.

Le choix d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) s'est imposé afin d'élaborer un projet urbain global de qualité, en concertation avec la population.



### Le mot de **Michel Carlier** Maire de Lansargues

#### ● Développer Lansargues et préserver sa douceur de vivre

*Lansargues a su conserver un centre historique vivant et une vraie vie de village.*

*L'enjeu du nouveau quartier "Les Conques" est de répondre à la croissance démographique du territoire par l'augmentation de l'offre en logements, mais sans déséquilibrer les qualités urbaines, historiques et sociales si chères à notre commune. Environ 93 logements vont donc être réalisés, à terme, avec une typologie diversifiée afin de répondre à toutes les attentes.*

*Le choix d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) s'est imposé à nous, ainsi que la désignation d'un aménageur public, l'Or Aménagement, afin d'élaborer, en concertation avec la population, un projet urbain global de grande qualité, respectueux de l'environnement et bien intégré dans le paysage.*

**DANS LE PROLONGEMENT NATUREL DE LA COMMUNE**  
Une frange urbaine en lisière des espaces naturels et agricoles et des grands équipements de la commune (piscine, collège, complexe sportif...).

### LE PROJET

- ▶ **3,6 hectares**
- ▶ **10 000 m<sup>2</sup> environ de SDP**
- ▶ **93 logements** dont **25 % de logements sociaux**
- ▶ **Typologies variées** : logements collectifs aidés, individuels groupés, individuels libres.
- ▶ **2,8 M€ HT** Montant global des travaux

### LES INTERVENANTS

Collectivité concédante : **Commune de Lansargues**  
 Aménageur : **L'Or Aménagement**  
 Architecte coordonnateur : **Agence Robin & Carbonneau**  
 BET : **MEDIAE**  
 Paysagiste : **ART Paysage**

### DATES CLÉS

- Juillet 2014** : démarrage des études.
- 5 juillet 2016** : création de la ZAC.
- 29 août 2016** : signature de la concession d'aménagement.
- 17 février 2017** : choix de l'Architecte urbaniste Agence Robin & Carbonneau et du BET MEDIAE.
- 8 ans** : durée de la concession.
- 2019** : lancement de la commercialisation 1<sup>ère</sup> tranche et démarrage des travaux (Tranche nord).
- Fin 2021** : démarrage 2<sup>e</sup> tranche (Tranche sud).

# La Font de Mauguio

UN DÉVELOPPEMENT  
FONDÉ SUR  
DES CRITÈRES  
SOCIOLOGIQUES,  
URBANISTIQUES ET  
ENVIRONNEMENTAUX

À l'Est de Mauguio sur une surface de 19 hectares, le projet de la "Font de Mauguio" va se développer, accueillant à terme 740 logements, des espaces publics généreux, une diversification de l'offre en logements (social, accession, collectif, individuel...).

Ce projet qui s'est bâti en concertation avec les habitants, verra démarer la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux en 2019.



## LE PROJET

- ➔ **19 hectares**
- ➔ **Près de 50 % d'espaces publics** (y compris rétention)
- ➔ **740 logements** dont  
31 % de logements sociaux,  
54 % de logements libres,  
15 % de logements abordables.
- ➔ **70 500 m<sup>2</sup> de SDP**
- ➔ **1125 m<sup>2</sup> d'activités**
- ➔ **1310 m<sup>2</sup> de commerces**
- ➔ **2 648 m<sup>2</sup> d'équipements publics** (dont groupe scolaire)

## LES OBJECTIFS

### Répondre aux besoins en logements des Melgoriens

Après plusieurs années d'études, la Font de Mauguio est apparue comme le site idéal pour bâtir 740 logements à prix contenus (dont 31 % de locatif aidé), à 800 mètres du centre historique et en prise directe avec le grand paysage.

### S'intégrer au paysage de façon harmonieuse

L'extension de la Font de Mauguio s'inscrit dans un patrimoine naturel et culturel remarquable et aura pour vocation de s'ouvrir et de servir à tous les Melgoriens. Place, commerces, groupe scolaire, pôle médical et espaces verts variés... : l'ensemble des aménagements dessinera un paysage où il fait bon vivre, dans un subtil mélange d'espaces naturels et d'espaces habités.

### Prendre en compte les demandes des habitants

Une longue concertation citoyenne a permis à l'aménageur public de co-construire le projet avec la population locale. De nombreuses idées ont émergé et ont été prises en compte dans le programme final, notamment en ce qui concerne la convivialité du quartier.

### Respecter l'environnement dans une démarche de développement durable

En confiant le projet à une société d'aménagement public, la collectivité conserve une maîtrise complète de son urbanisation.

Les projets d'habitat collectif seront sélectionnés sur esquisse et devront respecter une charte "développement durable". Un projet agro-écologique sera développé sur environ 2 hectares en continuité Est du projet.



### Le mot de Yvon Bourrel

**Maire de Mauguio-Carnon**  
**Président Directeur Général de l'Or Aménagement**

*Pilier du projet Mauguio - Carnon 2030, la Font de Mauguio privilégie la qualité de vie et s'inscrit pleinement dans le patrimoine naturel et culturel de la ville.*

*Ce nouveau quartier contribue à apporter une réponse adaptée à la demande en logements des Melgoriens, grâce à des prix maîtrisés et à une mixité sociale, avec plus de 30 % de logements locatifs sociaux.*

*Projet exemplaire en termes de solutions innovantes, il sera réalisé dans un cadre qui fait la part belle aux espaces publics, dans une continuité urbaine indispensable à l'équilibre de notre ville.*

## Le planning

L'aménagement de la Font de Mauguio se déroulera en 4 temps, échelonnés sur une dizaine d'années.

Phase

1

**Janvier 2019 - Début des travaux**  
**Fin 2020 - Premiers habitants**  
**210 logements** environ.

Phase

2

**2020-2022**  
**270 logements**  
environ.

Phase

3

**2023-2025**  
**130 logements**  
environ.

Phase

4

**2023-2025**  
**130 logements**  
environ.



**1** Groupe promoteur & bailleur social  
**Cirrus-Pegase & Promologis**  
76 logements + 1 pôle médical  
+ commerces

**2** L'Or Aménagement  
9 lots à bâtir

**3** Ecolor / FDI Habitat  
Habitat participatif - 25 logements

**4** FDI Habitat / FDI Promotion  
42 logements

**5** Groupe promoteur & bailleur social :  
**Pragma & Arcade**  
35 logements + bureaux (tranche 1)

**6** L'Or Aménagement  
22 lots à bâtir

© Richez & Associés

## Les consultations promoteurs

La consultation a été bâtie grâce à un vrai travail de concertation préalable auprès d'un large panel de promoteurs et bailleurs sociaux de la région, l'objectif étant de respecter les ambitions architecturales du projet et d'atteindre un prix de sortie correspondant au mieux aux capacités financières des ménages en recherche de logements.

### Deux groupements Promoteurs - Bailleurs retenus pour la 1<sup>ère</sup> tranche



PROMOTEUR : Pegase / BAILLEUR SOCIAL : Promologis / ARCHITECTE : Jean-Baptiste Miralles



PROMOTEUR : Pragma / BAILLEUR SOCIAL : le Groupe Arcade / ARCHITECTE : Leibar & Seigneurin

## DATES CLÉS

**18 décembre 2017** : approbation du nouveau dossier de création et nouveau périmètre de la ZAC.

**2014 à 2017** : concertation.

**Juin 2018** : lancement d'une consultation de promoteurs, pilotée par l'Or Aménagement pour les 2 premiers macrolots.

**Août 2018** : signature du protocole d'accord avec FDI Habitat, Ecolor, l'Or Aménagement et la commune, pour faire émerger au sein du quartier un projet d'habitat participatif.

**19 novembre 2018** : avis favorable à la déclaration d'utilité publique suite à la commission d'enquête.

**17 Décembre 2018** : Délibération de déclaration de projet.

**Septembre 2018** : lancement commercial des lots à bâtir de la T1.

**Décembre 2018** : choix des 2 groupements promoteurs-bailleurs, architectes de la T1.

**Mars 2019** : démarrage des travaux de la T1.

## LES INTERVENANTS

Collectivité concédante : **Commune de Mauguio**

Aménageur : **L'Or Aménagement**

Architecte Urbaniste : **Richez & Associés**

BET : **INGEROP**

# Le Littoral



VERS  
UN NOUVEAU  
LITTORAL  
RÉSILIENT

“ Les usages et les pratiques ont changé, il s’agit aujourd’hui de repenser, recoudre, redynamiser et requalifier les stations balnéaires devenues pour beaucoup des villes à part entière. ”

**L’Or Aménagement** inscrit ses actions au cœur de ces nouveaux enjeux qui touchent à la fois l’habitat, l’économie du nautisme, la nature, les déplacements et le tourisme. Elle intervient désormais sur des opérations de plus en plus nombreuses sur le littoral, ce qui lui confère un rôle d’expert en la matière.

# Projet Ville - Port de La Grande Motte

50 ans après la mission Racine qui créa La Grande Motte, l'acte 2 s'engage avec le projet retenu par la commune, de l'agence François Leclercq "la Ball\*ade de plage à plage".

L'année a été marquée par le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre, la mise en place d'un comité des financeurs, la poursuite de la concertation et l'élaboration d'un plan guide.



## "LA BALL\*ADE DE PLAGE À PLAGE"

Le mot ballade s'écrit avec deux "L" quand il désigne un poème, un morceau de musique... ou l'acte 2 de la Grande Motte !

C'est un hommage à Jean Ballardur.

## LES POINTS FORTS DU PROJET

Il fait émerger un nouveau lien ville/port à travers l'extension du port, la création d'un nouveau bassin, "La Ball\*ade de plage à plage", la création d'une halle nautique et la création de 480 logements dans "la Colline".

## CONÇU SUR PLUSIEURS ÉCHELLES

- Celle de la ville qui est l'échelle de la proximité et des usages, avec le réaménagement des quais qui donneront une nouvelle image des espaces publics.
- Celle de "La Ball\*ade", nouvelle vitrine de 1,5 km sur le port et l'activité nautique, et devenant le support de nouvelles programmations.
- Celle de la "Colline", véritable pièce urbaine issue du déplacement de l'actuelle zone technique, un des enjeux de mutation de La Grande Motte avec le besoin de renouvellement du logement (logements pour les familles, abordables et/ou locatifs aidés).

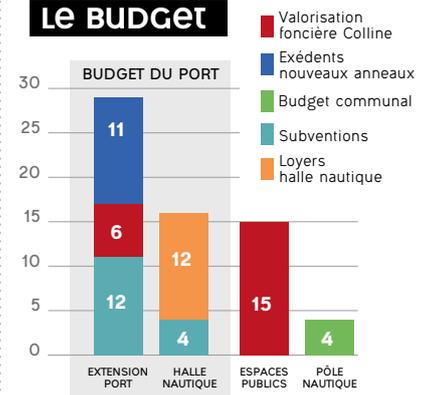
## LES TEMPS FORTS DANS LA VIE DU PROJET

- **Juillet 2018** – Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre : François Leclercq (architecte urbaniste), Artelia (BE portuaire, VRD).
- **Juillet 2018** – Mise en place de l'équipe projet, avec la Ville, le port, l'Or aménagement, l'équipe de maîtrise d'œuvre dans le respect du projet validé par les élus.
- **De août à décembre 2018** – 6 mois de concertation : réunion publique d'information, 10 réunions contributeurs, 3 ateliers thématiques : les espaces publics, le port et la halle nautique, La Colline.

## LE PROJET

- ▶ **480 logements**
- ▶ **400 anneaux**
- ▶ **Déplacement de la zone technique nautique et construction d'une halle nautique de 17 900 m<sup>2</sup> de SDP.**
- ▶ **Construction d'un pôle nautique de 1700 m<sup>2</sup> (Yacht Club, école de voile, CEM).**

## LE BUDGET



## LE COMITÉ DE FINANCEURS

La commune, la Région, l'Etat, le Département, l'Agglomération du Pays de l'Or, La Caisse des dépôts et Consignations.

Mis en place en juillet 2018, il a confirmé son soutien financier au projet.

## Le planning

- 2019 - 2021 : Etudes opérationnelles, Procédures réglementaires.
- Mi 2020 : Dépôt des dossiers réglementaires.
- 2021 : Fin des études, Travaux port et espaces publics.
- 2023 : Travaux halle nautique.
- 2024 : Mise en service du nouveau port.
- 2025 : Démolition de la zone technique et construction des 1<sup>ers</sup> logements.

## nos missions

- **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** pour le suivi du concours de Maîtrise d'Œuvre.
- **Plan guide / Suivi financier / Montage juridique**
- **Mandat d'extension du port**

# Schéma directeur Mauguio-Carnon



**PÉRIMÈTRE DES PREMIÈRES ACTIONS**

**UN OUTIL  
DE PROSPECTIVE  
STRATÉGIQUE  
ET  
OPÉRATIONNELLE**

**La Commune de Mauguio-Carnon connaît une croissance démographique et urbaine importante depuis environ 40 ans.** Pour faire face à cette pression, ainsi qu'à la préservation de l'environnement, aux risques d'inondations et de submersion marine et à une gestion cohérente des usages et du développement économique, elle s'est dotée d'un schéma directeur. Inscrit dans le cadre du Plan littoral 21, il définit, entre autres, la stratégie de développement de la station de Carnon à moyen et long terme, répondant aux enjeux suivants :

- concilier le développement touristique, la préservation du patrimoine naturel et la valorisation du cadre de vie,
- développer un tourisme des quatre saisons en lien avec les milieux humides,
- adapter les aménagements urbains et architecturaux au contexte écologique sensible.

## DATES CLÉS

**22 mai 2018 :** réunion publique. Présentation du schéma aux caronnais.

**Juillet et novembre 2018 :** ateliers participatifs \*

**Juillet 2018 :** consultation de maîtrise d'œuvre.

**Fin 2018 :** désignation de l'équipe Gautier Conquet (architecte, paysagiste), EGIS (BET VRD), APS (Paysagiste).

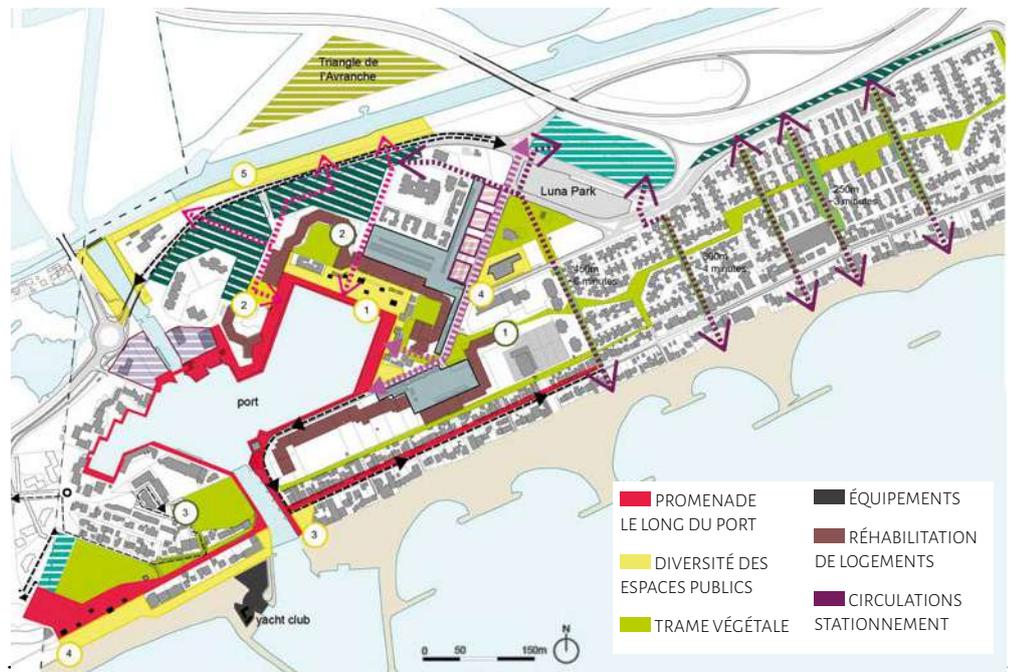
**Avril 2019 :** atelier participatif avec les commerçants.

**2018 à 2024 :** actions engagées  
- Montant des travaux : 5 464 800 € TTC

## \* RETOUR SUR LES ATELIERS

**Atelier 1 :** les participants ont signalé les problématiques de continuité et de jalonnement, les conflits d'usage le manque de stationnement vélos, la lisibilité de l'offre en transport en commun, un plan de circulation peu lisible, une réglementation et une gestion du stationnement à revoir.

**Atelier 2 :** l'encombrement de l'espace public, le besoin d'harmoniser le secteur du port, améliorer l'accès à la plage, offrir des services de mobilité, laisser plus de place aux modes doux, améliorer la signalétique.



## Les actions envisagées sur les 15 prochaines années

- Plan guide d'aménagement des espaces publics et paysagers.
- Plan de circulation et de gestion des stationnements.
- Valorisation et préservation de la qualité architecturale, des éléments patrimoniaux liés à la naissance de la station.
- Mise en place d'outils pour rénover le parc de logement existant et diversifier l'offre d'hébergement touristique.
- Renforcement du positionnement touristique.

L'Or Aménagement poursuivra l'accompagnement sur ce projet à travers un mandat d'études et de travaux sur une durée de 6 ans.

## Le planning

**Juillet 2019** Elaboration d'un plan guide.

**Fin 2019** Phase esquisse et AVP.

**Sept. 2020** Début des travaux.

# Les berges du Canal et le Port de Pérols

LA  
VALORISATION  
D'UN TOURISME  
DURABLE

Site à la fois fragile et stratégique, entre le littoral, les espaces lagunaires (étangs du Méjan et étang de l'Or) et les espaces urbanisés de la métropole, ce territoire écologique est essentiel au développement des métropoles de demain, d'une grande valeur environnementale (corridor écologique) et patrimoniale (pêche traditionnelle et quartier des cabaniers) à préserver et à conforter.



## LES OBJECTIFS

- **Restaurer** le paysage et renforcer le corridor écologique.
- **Réconcilier** le littoral avec l'arrière pays.
- **Répondre** aux risques d'inondation (PAPI et espace refuge).
- **Résoudre** les problématiques de franchissement (RD21 au dessus du canal) et de déplacements doux (entre tramway et plages)
- **Valoriser** l'entrée Sud de la ville de Pérols, notamment au niveau paysager.
- **Développer** une offre touristique de nature (parc naturel urbain) pour le tourisme familial et local.

## Les premières actions envisagées

- **Le long du canal de Pérols :**
  - création d'une halte fluviale, d'un espace de services et d'activités sportives "douces".
- **Sur le port de Pérols :**
  - transformation de la maison communale en un lieu de rencontre, pour les pêcheurs, mais aussi pour les acteurs du site et les visiteurs,
  - animations ponctuelles autour du thème de la pêche (savoir-faire, gastronomie...),
  - actions pédagogiques avec les cabaniers pour réconcilier les riverains avec le tourisme .
- **La liaison du tramway à la mer :**
  - promotion de l'identité du petit village de pêcheurs comme lieu d'excursion "nature",
  - interactions sur le flux des touristes balnéaires en transit, avec des offres de services et une valorisation artistique du parcours.



## Le mot de Jean-Pierre Rico, Maire de Pérols

### Préserver un patrimoine naturel unique

*Avec ce projet nous voulons développer un tourisme de nature et fluvial d'intersaison, grâce à des aménagements destinés aux familles et aux populations locales.*

*C'est l'intérêt général et la préservation de notre patrimoine naturel unique qui seront notre principale préoccupation !*

*Le projet devrait s'étaler sur une période allant de 5 à 10 ans. Il comprend notamment l'aménagement des berges, la création de parkings, la construction d'un club-house et d'une maison des associations ainsi que la modernisation du port de Pérols.*

## LES INTERVENANTS

Donneur d'ordre : **Montpellier Méditerranée Métropole**  
Mandataire : **L'Or Aménagement**  
Groupement maîtrise d'œuvre : **ALEP (Atelier Lieux et paysages), François Macquant Moulin (Ecologie), Egis (Ingénierie), Médiéval (Economie du tourisme)**

## DATES CLÉS

**Septembre 2017 :** mandat d'études confié à L'Or Aménagement.

**Janvier 2018 :** désignation du groupement de maîtrise d'œuvre (ALEP, F. Macquant Moulin, Egis, Médiéval) à l'issue d'une consultation.

## Le planning

- 2019 Mise au point de la gouvernance et du financement du projet.
- 2020 - 2022 Études et procédures administratives.
- 2023 Début des travaux.

## 10,7 M€

Montant estimatif du projet

# Le Développement économique

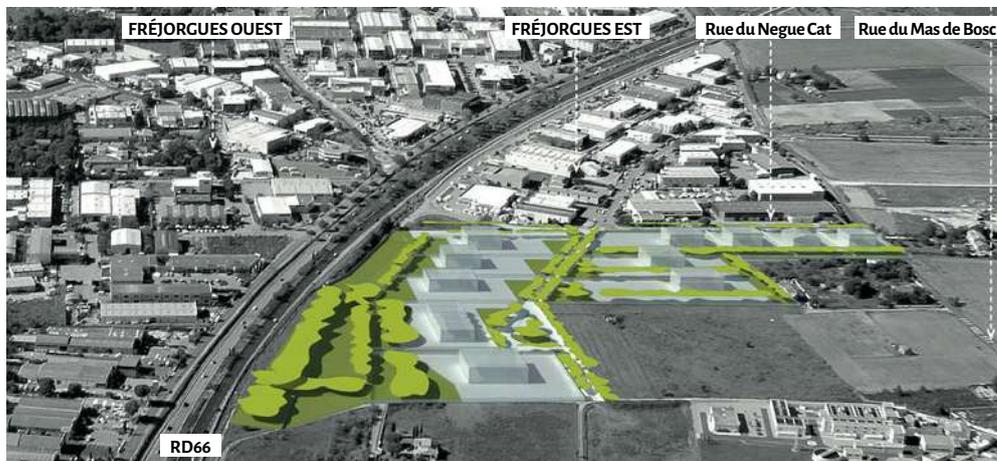
UNE OFFRE  
À DIVERSIFIER  
POUR MAINTENIR  
ET DÉVELOPPER  
L'ACTIVITÉ

“ Booster l’attractivité, développer de nouveaux concepts, accueillir mieux les entreprises, favoriser la création d’emplois, grâce notamment à un aménagement plus qualitatif, tant au niveau du paysage que de l’architecture, telle est notre mission, aux côtés de l’Agglomération du Pays de l’Or. ”

**Les actions menées par l’Or Aménagement** avant le choix et l’implantation de chaque entreprise : négociation du foncier (dans le cadre d’un partenariat avec l’EPF) ; pilotage des études techniques, environnementales et financières ; commercialisation ; élaboration des dossiers réglementaires et conduite des travaux.

# Les Portes de l'Aéroport

La Communauté d'agglomération du Pays de l'Or a créé la ZAC "Les Portes de l'Aéroport" afin d'y développer un nouveau concept de parc d'activités.



## LES OBJECTIFS

Il s'agit aujourd'hui de transformer l'image désuète des zones d'activités, à travers une écriture contemporaine, avec la création d'espaces mutualisés et de lieux de convivialité pour les usagers. Le projet a été fléché au SCOT du Pays de l'Or comme parc d'activités de rayonnement.

L'Or Aménagement, dans le cadre d'une mission d'AMO, accompagne la réalisation de cette opération dans toutes ses phases : acquisition foncière, commercialisation, travaux.

## LE PROJET

- ▶ 7 hectares
- ▶ 46 000 m<sup>2</sup> de surface cessible pour un potentiel d'environ 30 000 m<sup>2</sup> de SDP
- ▶ 1,4 M€ HT  
Montant prévisionnel des travaux



## LES INTERVENANTS

Donneur d'ordre : Agglo Pays de l'Or  
AMO : L'Or Aménagement  
Architecte Urbaniste : Stéphane Bosc  
BET : TECTA  
Groupement investisseur promoteur : Advitam, Tourny Meyer, NBJ, PRAXIS...



## DATE CLÉ

- Oct. 2018** : approbation modification du PLU.
- Novembre 2018** : mise au point du cahier des prescriptions architecturales.
- Février 2019** : lancement de l'enquête publique DUP parcellaire.
- Juin 2019** : approbation dossier de réalisation, déclaration de projet, dossier sur la Loi sur l'Eau.
- Fin 2019** : démarrage des travaux de la T1.
- Fin 2020** : installation des 1<sup>ères</sup> entreprises.

# Requalification Fréjorgues Est et Ouest

Les zones d'activités de Fréjorgues Est et Ouest occupent 67 ha où sont installées 400 entreprises à l'Est de l'agglomération de Montpellier, de part et d'autre de la RD66 à proximité immédiate de l'A9, de l'aéroport et de la gare TGV Sud de France. Leur aménagement a été réalisé dans un contexte d'attractivité économique forte, à une époque où les paramètres mobilité, services et environnement n'étaient pas aussi prégnants qu'aujourd'hui.

## LES OBJECTIFS

Face à la raréfaction du foncier, l'agglomération du Pays de l'Or au travers de sa stratégie actuelle de développement économique souhaite :

- optimiser ses zones d'activités existantes de manière à offrir un véritable "parcours résidentiel" pour les entreprises, en complémentarité d'une offre nouvelle essentiellement constituée par le parc d'activités industrie Or Méditerranée (7 ha) au Sud de Fréjorgues,
- favoriser l'accueil et le développement des PME/PMI et freiner le développement commercial à faible densité d'emplois.

Mais le secteur de Fréjorgues qui constitue son principal pôle d'emploi, est marqué par une érosion de son image, une pression commerciale et une organisation obsolète de ses formes urbaines.

L'agglomération du Pays de l'Or a donc initié une réflexion sur la modernisation du secteur afin d'identifier les leviers d'intervention publics et privés, pour une amélioration du fonctionnement urbain de la zone, ainsi que l'optimisation de la gestion des surfaces privatives.

## NOS MISSIONS

- 1 **Un diagnostic** économique, foncier urbain.
- 2 **L'élaboration de scénarios** d'évolution possibles.
- 3 **La définition d'une stratégie** foncière, immobilière assortie d'un plan d'actions.



## LES INTERVENANTS

Donneur d'ordre : Agglo Pays de l'Or  
AMO : L'Or Aménagement  
Partenaire : EPF



## DATE CLÉ

- Septembre 2018** : démarrage de l'étude menée dans le cadre d'un comité de pilotage associant l'EPF Occitanie.

# Les résultats

2018

RÉSULTAT NET  
17 K€

CONCESSIONS  
739 K€

ÉTUDES  
217 K€

MANDATS  
72 K€

## Un aperçu de notre activité

La SPL L'Or Aménagement a continué son travail de développement tout en maintenant son objectif d'équilibre sur ses résultats.



### 2018, une année de transition

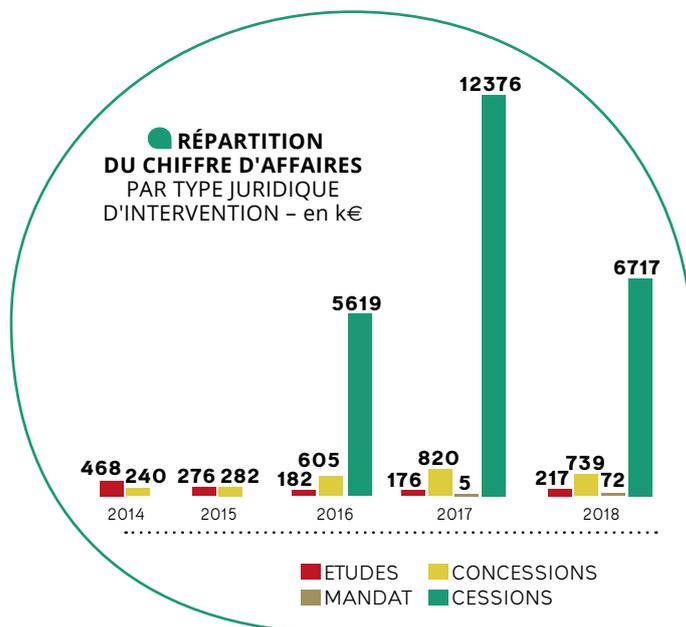
Nous avons orienté notre travail autour de 3 axes :

- Un réinvestissement sur des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage qui nous permet de préparer des missions futures en mandat et en concession.
- Un travail sur de potentiels contrats de gestion de services publics en accord avec nos statuts.
- Un investissement humain afin de pouvoir répondre à nos futurs marchés.

Pour nous permettre d'accompagner sereinement notre croissance, nous nous sommes assurés de maintenir un équilibre financier pour cette année.

Le résultat net pour 2018 est estimé à environ 17 000 €.

Cette maîtrise budgétaire, traduite par l'équilibre du Résultat, nous permet de continuer notre développement et pouvoir répondre aux sollicitations de nos actionnaires.





## De nouvelles concessions d'aménagement entrent en commercialisation

La commercialisation des deux concessions, la Font de Mauguio et Sainte Agathe à Valergues, a démarré sur des macrolots collectifs et des lots à bâtir.

Des rémunérations en missions d'AMO, en augmentation + 23 %, prennent le relais d'une baisse de la rémunération en concession au regard de la fin de la commercialisation de certaines tranches d'opérations. Démarrage de la pré-commercialisation sur d'autres projets.

Sur cette année, L'Or Aménagement a continué la commercialisation dans le cadre de ses opérations en concession, et la commercialisation des macrolots et lots sur La Font de Mauguio, Sainte Agathe et les Conques.

Elle assurera ainsi un relais de Chiffre d'affaires nécessaire à sa croissance pour les années suivantes.

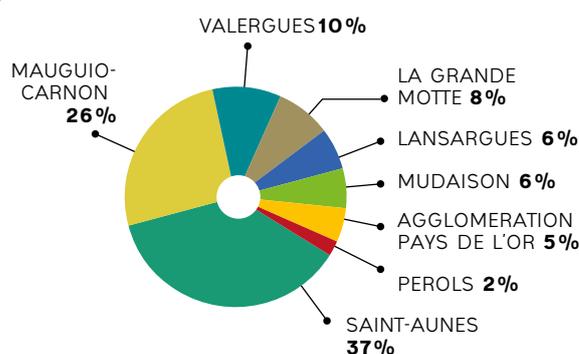
Par ailleurs, l'Or Aménagement dispose d'un stock de Production de Biens de 12 013 K€ à fin 2018. Ce stock composé de terrains et de travaux nécessaires à la viabilisation des projets est en légère augmentation par rapport à 2017 au regard de l'entrée en vigueur opérationnelle de la ZAC Sainte Agathe à Valergues.

**En 2019, nos missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage vont se poursuivre et connaître une augmentation ainsi que les mandats.**

**Ce développement, reste un moteur de notre activité et nous permet de préparer notre avenir par la concrétisation de phases plus opérationnelles à travers notamment des concessions.**

**Pour ces 2 activités de prestation, nous avons pour ambition de doubler notre chiffre d'affaires pour atteindre 470 K€ en 2019.**

### RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION PAR CLIENT



Sur l'exercice 2018, les deux principaux donneurs d'ordres constitutifs des produits d'exploitation de la SPL sont les communes de Saint Aunès et de Mauguio-Carnon.

COMPTE DE RÉSULTAT (EN K€)	2016	2017	2018
<b>Produit d'activité</b>	<b>6 407</b>	<b>13 377</b>	<b>7 745</b>
Produits concessions (cessions, autres...)	5 619	12 376	6 717
Dont Honoraires sur études et mandats	182	176	289
Dont honoraires sur concession	605	820	-
Dont Transfert de charges concessions	-	-	739
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>6 371</b>	<b>9 117</b>	<b>10 467</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6 331</b>	<b>9 041</b>	<b>10 453</b>
Dont charges d'exploitation sur opérations	5 582	8 137	9 412
Dont charges d'exploitation sur structure	749	904	1 041
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>40</b>	<b>76</b>	<b>14</b>
Résultat Financier	8	4	3
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>48</b>	<b>80</b>	<b>17</b>
Résultat Exceptionnel	-	-	-
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>35</b>	<b>53</b>	<b>17</b>

## UNE STRUCTURE DE BILAN SUR 3 ANS...

Les charges d'exploitation de l'Or Aménagement connaissent une nouvelle augmentation (+15 %). Ce rythme témoigne de la volonté d'accompagner sa croissance soutenue par des compétences en interne tout en continuant à s'appuyer sur des expertises extérieures.

L'actif de L'Or Aménagement est principalement composé d'un stock et encours pour un montant de 12 013 K€.

Afin de pouvoir financer ce stock, l'Or Aménagement a dû concourir à l'emprunt. Le montant de l'ensemble de ces emprunts, inscrit au passif du bilan, représente 14 831 K€.

ACTIF	2016	2017	2018
Immobilisations matérielles	17	18	27
Immobilisations financières	-	-	-
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>27</b>
Capital souscrit non appelé	-	-	-
Stock et encours	15 310	11 047	12 013
Créances clients	111	765	198
Autres créances	252	317	1 094
Mandants	-	-	183
Trésorerie	2 961	7 606	7 715
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>18 634</b>	<b>19 735</b>	<b>21 202</b>
Comptes de régularisation	6	17	4
Comptes de liaison	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>18 656</b>	<b>19 770</b>	<b>21 233</b>

PASSIF	2016	2017	2018
Capital	320	320	320
Réserve Légale	32	32	32
Réserves (y.c. Report à nouveau)	966	1 001	1 053
Résultat de l'exercice	35	53	17
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>1 353</b>	<b>1 406</b>	<b>1 423</b>
Provisions pour risques	-	-	-
Provisions pour charges	-	1 230	574
Emprunts + 1 an	12 967	11 420	11 666
Emprunts - 1 an	3 068	4 355	4 125
Dettes fournisseurs	94	445	704
Autres dettes dont fiscales et sociales	1 016	320	1 238
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>17 144</b>	<b>17 770</b>	<b>18 308</b>
Comptes de régularisation	159	594	1 501
Comptes de liaison	-	-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>18 656</b>	<b>19 770</b>	<b>21 233</b>



"Le Jardin de Flore", quartier les Châtaigniers à Saint Aunès.

# L'équipe

Des compétences pluridisciplinaires  
et beaucoup d'enthousiasme au service de vos projets !



Pour chaque dossier pris en charge,  
une organisation est mise place en interne  
et externe en mode projet.

Un chef de projet coordonne et s'appuie  
sur les fonctions supports internes (juridiques,  
marchés, techniques...).

Il est l'interlocuteur privilégié de  
la collectivité maître d'ouvrage du projet.

L'enjeu de cette organisation resserrée  
est d'offrir la plus grande réactivité  
afin de mener à bien les projets.

  
**2** Dirigeant(e)s

  
**1** Responsable  
opérationnelle

  
**1** Directeur  
administratif  
et financier

  
**1** Assistante  
de Direction

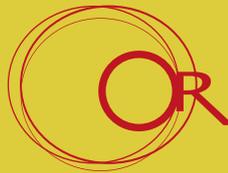
  
**4** Chargé(e)s  
d'opérations

  
**1** Juriste

  
**3** Assistant(e)s  
chargé(e)s  
d'opérations

  
**1** Gestionnaire  
Marchés

**L'OR  
AMENAGEMENT**  
développeur de projets



247 boulevard de la Démocratie, Résidence Le Sévillan, 34130 Mauguio  
Tél. 04 67 99 19 05

[www.loramangement.fr](http://www.loramangement.fr)

**Rapport  
D'activité**  
& perspectives  
2019

2018